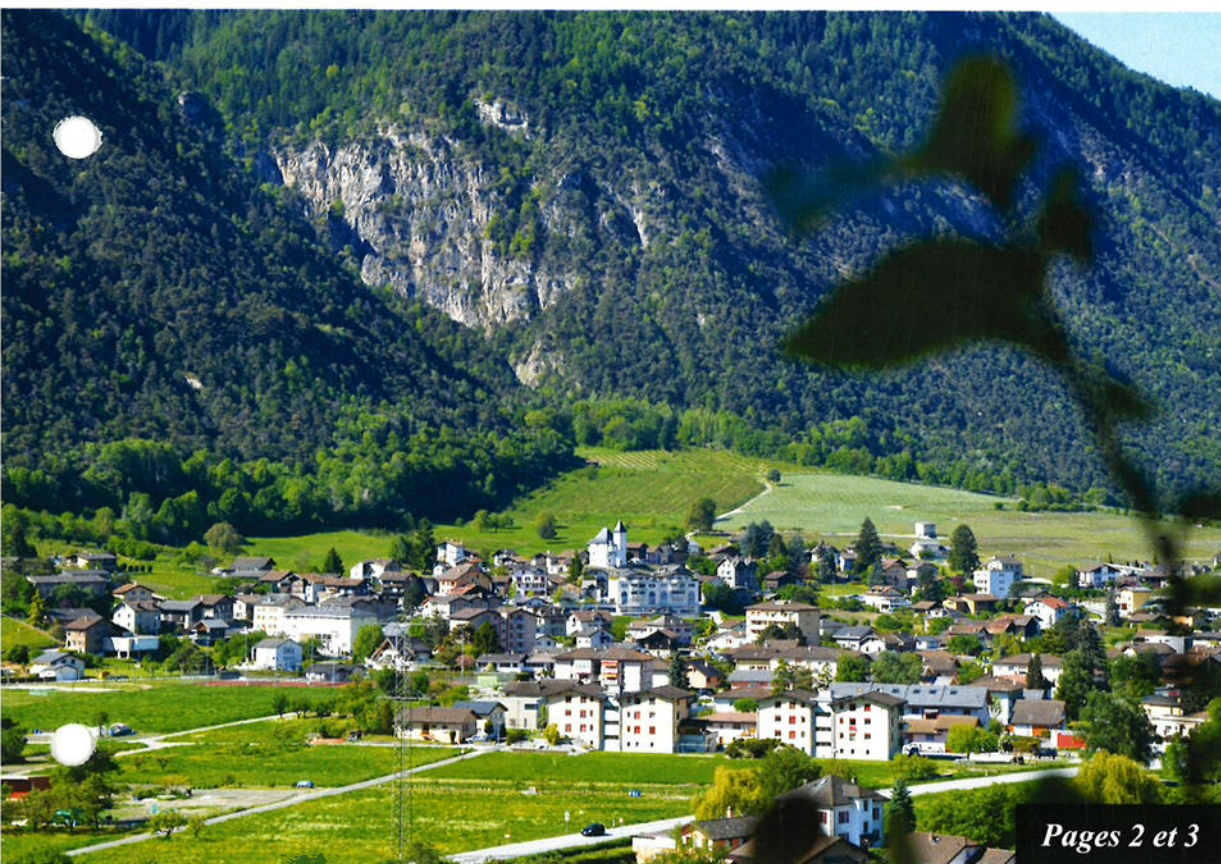




Grône Info

No 2 - Décembre 2014

UN TERRITOIRE À... BICHONNER!



Pages 2 et 3

Editorial

Gouverner,
c'est prévoir



Nos finances sont saines. Les comptes présentés lors de la dernière assemblée primaire ont souligné la bonne santé de nos deniers communaux. A l'instar de chaque concitoyenne et concitoyen, je ne peux que m'en réjouir, surtout en période de conjoncture économique périlleuse. Cette situation favorable nous permettra non seulement de consolider nos acquis, mais aussi de consentir à quelques investissements bienvenus. L'objectif n'est pas d'en dresser - ici - la liste partielle ou exhaustive.

Sous prétexte de l'abondance, nous aurions cependant tort de dépenser cet argent à tout-va, de négliger la prudence, la sagesse et la réflexion. Restons les pieds sur terre et sachons raison garder! Car gouverner, c'est prévoir... Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous!

Marcel Bayard
Président de Grône

LA MARCELLINE EN PLEINE EFFERVESCENCE

Pages 4 et 5



LA VALORISATION DE L'EAU POTABLE

Page 6



AMÉLIE URFER GILLIOZ: L'AQUARELLE DANS LE SANG

Page 7





GRÔNE POSE LES JALONS D'UN

Suite à la LAT et à la Lex Weber, un groupe de travail se penche

LE DOSSIER

Les communes valaisannes sont soumises aujourd'hui à une multitude de contraintes territoriales dont les principales sont:

- La LAT: adaptation du dimensionnement des zones à bâtir par rapport à la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- La Lex Weber: plafonnement du pourcentage de résidences secondaires dans les communes

Le Canton a initié la mise à jour de son plan directeur, instrument qui coordonne et



Grône se donne les moyens d'une vision cohérente en matière d'aménagement territorial.

gère l'action des collectivités en matière d'aménagement du territoire.

Potentiel à défendre

Dans le but de permettre au Service du développement territorial (SDT) de définir le

dimensionnement des zones à bâtir, les communes doivent s'engager à réexaminer leur aménagement territorial pour le mettre en cohérence avec ces nouvelles exigences.

Cette période de changement est l'occasion pour la Commune de Grône de défendre

son potentiel de développement par la mise en place d'une véritable stratégie d'aménagement communal et de définir sa vision à long terme.

Une attitude prospective et proactive permet d'appréhender les différentes problématiques et enjeux se jouant sur le territoire communal à l'horizon 2030 pour trouver les réponses les plus adéquates.

LE CONSTAT

territoire multifonctionnel



étalement urbain et dispersion de l'habitat



potentiel de réhabilitation des volumes construits



espaces de qualité participant à l'identité de la commune



manque de sentiment de centralité



manque de clarté et de lien dans les transitions entre les différents tissus urbains



espaces non valorisés au coeur du village



Vision Grône 2030

Dans cet objectif, la commission de l'aménagement du territoire a été renforcée afin d'identifier rapidement les qualités et faiblesses du territoire communal.

L'ensemble de ces résultats sera présenté et soumis à la population, afin de consolider la stratégie de développement territorial adoptée.



AMÉNAGEMENT HARMONIEUX

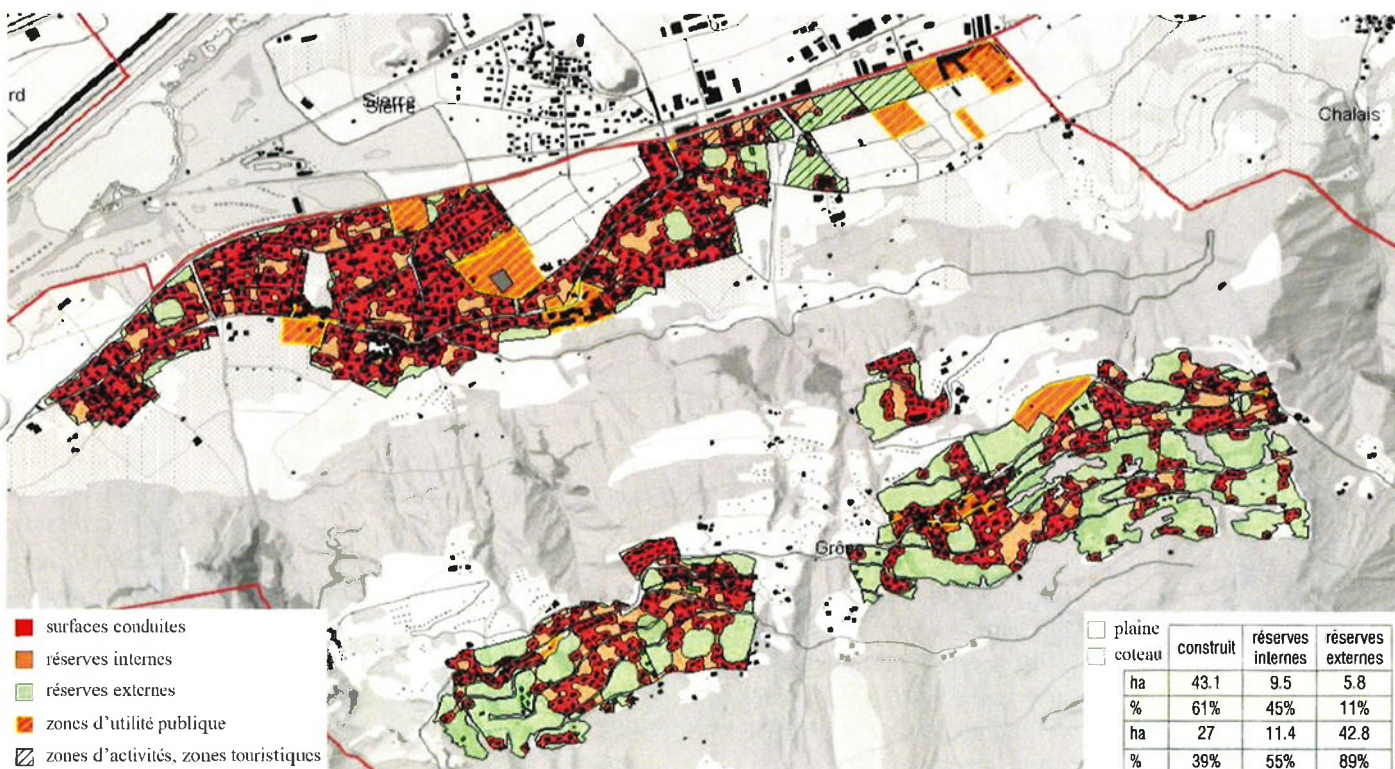
actuellement sur une politique territoriale intelligente et durable

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les principaux objectifs de l'étude en question sont:

- Orienter le développement en tenant compte de l'évolution démographique et économique et de ses incidences sur l'occupation du territoire
- Définir les sites stratégiques pour le développement futur (habitations, équipements publics)
- Redimensionner les zones à bâtir en fonction des projets communaux et des exigences fédérales et cantonales en la matière
- Valoriser et redynamiser le village d'un point de vue urbanistique et fonctionnel
- Canaliser l'évolution de l'urbanisation pour embellir et préserver le paysage, ainsi que les espaces naturels et dédiés à l'agriculture
- Protéger la population et les infrastructures contre les dangers naturels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE GRÔNARD: LA SITUATION ACTUELLE



LA DÉMARCHE ADOPTÉE

- Établir un pré-diagnostic du territoire: identification des contraintes et composantes, bilan des réserves en zones à bâtir, localisation des secteurs à enjeux stratégiques
- Élaborer, avec les acteurs locaux, une vision cohérente du développement de la commune à l'horizon 2030 (forces, faiblesses, constats, attentes, enjeux territoriaux)
- Communiquer les résultats à la population
- Traduire et illustrer les enjeux et les réponses territoriales dans un «Projet de Projet de territoire»
- Présenter et promouvoir le projet auprès des différentes instances cantonales



LA «MARCELLINE» ENCHANTE

Notre société de musique s'apprête à célébrer un anniversaire qui



La Marcelline, telle qu'elle se présente actuellement, sous la direction de Bertrand Moren.

Elle doit son nom au patron de la paroisse. Elle est propriétaire de ses locaux et loue une vigne travaillée régulièrement par ses membres. Dirigée par Bertrand Moren, qui a composé plus de 60 oeuvres pour orchestres d'harmonie et diverses formations de cuivres, la Marcelline enchante nos oreilles depuis presque 125 ans.

«Notre société recense plus de 40 membres, se félicite Guillaume Rossier, président depuis octobre 2012. Cet effectif reste stable. Nous enregistrons une moyenne de trois nouveaux membres par année. Grâce au travail effectué par notre école de musique, mais aussi à l'excellente ambiance qui y règne. Nos anciens bénéficient

d'une motivation intacte». «Parmi ces membres, il n'y a pas vraiment de profil type, poursuit Guillaume Rossier. Les musiciens ont entre 13 et 55 ans, bien que notre moyenne d'âge dépasse à peine les 20 ans. Davantage que le sport et ses contraintes physiques, la musique mélange les générations».

Un avenir radieux

Dans ce contexte, la Marcelline peut s'enorgueillir d'un rôle important dans le tissu socio-culturel grônard. «Nous sommes effectivement très présents, notamment pour animer les fêtes religieuses et les diverses manifestations communales. Nous proposons également à

la population des concerts et des animations le plus souvent possible».

L'avenir de la Marcelline s'annonce donc radieux. «J'ai confiance, anticipe le président. Malgré un certain désintéressement pour les activités collectives au profit de loisirs plus individuels, notre société s'efforcera de rester jeune et dynamique, tout en faisant la part belle à la formation. Musicalement parlant, galvanisés par notre récente deuxième place lors de la Fête cantonale de Martigny, nous continuerons à progresser, de manière à participer à des concours cantonaux, voire même fédéraux. Ce n'est pas une obsession en soi, mais une belle source de motivation...».

UNE SOCIÉTÉ SOUS LA LOUPE



NOS OREILLES DEPUIS 125 ANS!

compte. Rencontre avec son président Guillaume Rossier

L'ÉCOLE DE MUSIQUE: UNE ÉVIDENCE

L'école de musique de la Marcelline s'inscrit comme une référence cantonale. Elle oeuvre, depuis 1999, en collaboration avec la Persévérance de Conthey et la Concordia de Vétroz, à l'organisation du championnat valaisan des solistes juniors et quatuors. Des concours qui permettent aux jeunes jouant un instrument de cuivre de montrer l'étendue de leur talent, tout en améliorant leur niveau.

Durant l'année scolaire, les jeunes suivent des cours adaptés à leur âge et à leur potentiel. Outre la participation à différents concours,

ils sont conviés – en interne – à s'intégrer dans la Marcelline pour divers concerts et prestations. L'école de musique organise également chaque année une audition publique durant laquelle chaque élève exécute un morceau appris lors des cours.

Durant la deuxième semaine d'août, la Marcelline met sur pied son traditionnel camp de musique de 4 à 5 jours. Sous la houlette de moniteurs confirmés, les jeunes préparent concrètement un concert, tout en profitant d'activités parallèles sympas. Rien de mieux pour resserrer les liens d'amitié et pour apprendre à jouer en formation!

La Marcelline organise chaque année des camps de musique de 4 à 5 jours. Succès populaire garanti!



DU 29 AU 31 MAI 2015, TROIS JOURS DE FESTIVITÉS

Du 29 au 31 mai 2015... Retenez bien ces dates et inscrivez-les en lettres d'or dans votre agenda! Elles coïncideront avec les festivités marquant le 125e anniversaire de la Marcelline.

«Nous préparons déjà activement cette échéance importante, assure Benoît Rossier, président du comité d'organisation. Même s'il subsiste encore quelques inconnues, les grandes lignes du programme des réjouissances sont connues. Le vendredi, les élèves des classes primaires donneront une représentation théâtrale et musicale sur la légende du comte de Morestel. Le samedi sera

dédié aux 6 sociétés de l'Amicale, ainsi qu'à une société externe invitée, alors que le dimanche privilégiera les 14 sociétés de la Fédération des Districts de Sierre et de Loèche».

Ce jubilé sera également agrémenté par l'inauguration du nouveau drapeau. «Outre l'aspect purement festif, un de nos objectifs prioritaires sera de montrer aux villageois que la Marcelline a évolué et s'est améliorée au fil du temps». Nous aurons l'occasion de revenir sur cette manifestation prometteuse dans une prochaine édition de Grône Info...



Benoît Rossier et son comité travaillent d'arrache-pied pour nous concocter un somptueux 125e anniversaire.



L'EAU, CENTRE D'INTÉRÊT

Garantir l'approvisionnement futur en eau potable: tel est le défi - majeur - que s'apprêtent à relever nos autorités communales

COMMUNICATIONS
OFFICIELLES

La vision partagée du Conseil communal et de la commission de l'eau a pour objectif la pérennisation de la richesse naturelle que représente l'eau potable. Elle consiste notamment à garantir à moyen et long termes une alimentation en eau potable de qualité irréprochable et en

quantité suffisante pour les besoins de la population locale et régionale, ainsi que de l'industrie.

Dans les faits, cette vision se traduit par:

1. L'élaboration d'un plan directeur afin de garantir une planification concertée et réaliste du développement futur de notre réseau.

2. L'amélioration des captations, afin d'assurer le maintien de la qualité de l'eau et d'optimiser le rendement.

3. La rénovation du réseau d'approvisionnement en eau potable.

4. La revalorisation de la ressource «eau potable» (turbineage, vente, etc.).

Afin de déterminer le potentiel d'adduction supplémentaire d'eau potable dans les secteurs de la Lé, les Luès et Bautsé, les communes de



Maintenir la qualité de l'eau: un leitmotiv pour Grône.

Grône, Chalais et Sierre ont alloué en 2012 un crédit à fonds perdu de 60'000 francs.

de la Lé et des Luès. Le projet jet qui en découle prévoit un investissement à consentir par la commune de Grône de 1'725'000 francs à répartir sur les 3 prochaines années.

Sur trois ans

Ce projet nécessaire consiste à rénover les cinq captations existantes à La Lé datant de 1967 et à remplacer la chambre de réunion; à capter les eaux des sources des Luès et à analyser le potentiel des trois sources situées sur l'alpage de Bautsé.

Pas de nouvelles taxes

Le financement de ce crédit est assuré par le compte autofinancé de l'eau potable et n'engendrera pas de nouvelles taxes. Cet objet sera présenté dans le détail et soumis à l'assemblée primaire du 18 décembre 2014 pour approbation.

Il est également question de renégocier les tarifs de vente d'eau potable à la hausse à l'orée de l'année 2016, en l'occurrence dès que les échéances de la convention intercommunale le permettront.



Comme ici dans le Vallon de Réchy, où coulent des sources d'une pureté incroyable, notre commune bénéficie d'une eau potable de qualité. Un trésor qu'il faut préserver.

DES ÉMOTIONS SUR LA TOILE

Amélie Urfer Gillioz a fait son bonhomme de chemin dans l'aquarelle. Rencontre avec une artiste passionnée et... passionnante!

L'INTERVIEW

Amélie Urfer Gillioz est un «enfant» du pays. Malgré une petite infidélité en terre vaudoise, elle est née à Grône et a toujours vécu dans notre Commune. L'artiste de 62 ans peut se targuer d'une longue et belle «carrière» dans la peinture, et plus précisément l'aquarelle. Interview...

A quel âge avez-vous commencé à peindre?

Aussi longtemps que je m'en souviens. A l'école, j'ai toujours dessiné. Il m'arrivait même de remplacer mes professeurs! C'était inné chez moi.

Votre parcours a été parsemé d'embûches?

C'est vrai qu'on m'a refusé d'entrer à l'école d'arts. Vers 14-15 ans, j'ai fait un rêve qui m'a poussée à vivre de ma peinture. Et mon rêve s'est réalisé à travers l'enseignement.

L'enseignement?

Oui, à mon retour à Grône en 1987, alors que je vivais seule avec mes deux enfants, j'ai décidé de don-



Amélie Urfer Gillioz a (presque) toujours vécu à Grône.

ner des cours dans mon appartement. Au début, il n'y avait que 5-6 personnes, puis le cercle s'est agrandi. Depuis 1997, j'organise tous les deux ans une exposition au Château Morestel avec mes élèves. J'ai également enseigné au Tessin et à Fribourg. J'ai quelques mandats, aussi pour la Fondation Gianadda, le magazine Femina et l'Université populaire de Sion.

«Les couleurs fusent»

Que vous apporte l'enseignement?

Je considère ces cours comme des échanges. Je donne, mais je reçois aussi beaucoup en retour. Pour moi, ce partage est primordial.

Pourquoi cette attirance pour l'aquarelle?

Parce qu'il faut savoir dessiner vite, directement avec le pinceau, et que cette démarche est difficile, donc passionnante. Avec l'eau, les couleurs fusent; ils rendent la peinture magique et remplie d'émotions. J'ai toujours été «aquarelliste» plus que «huiliste».

Au fil de votre carrière, avez-vous eu le sentiment de progresser?

Paradoxalement, plus je vais de l'avant, moins j'ai l'impression de savoir! Je pense qu'il ne suffit pas de maîtriser la technique. Le travail, beaucoup de travail, est également nécessaire. J'ai sans doute progressé, mais il est aussi

possible que je sois devenue plus exigeante au fil des années...

Quelles sont vos sources d'inspiration?

Quand on crée, on est devant une toile blanche «effrayante». Je préfère éviter les idées préconçues qui fermeraient les portes à toute liberté. Je préfère peindre de manière impulsive et laisser aller mes émotions sur la toile.

Vos projets?

Simplement continuer à peindre. Réussir à faire ce qui me plaît jusqu'à la fin de mes jours...

**Propos recueillis par
Jolan Devanthéry**



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ VONT DE PAIR

Une commission ad hoc a été constituée, en partenariat avec d'autres instances, pour améliorer le quotidien des Grônards

Sous l'impulsion du Conseil communal, une commission planche actuellement sur diverses améliorations en matière de mobilité douce et de sécurité. Cette vision globale sera appliquée sur l'ensemble du territoire grônard et permettra indéniablement d'améliorer le quotidien des citoyennes et des citoyens, à commencer par celui des piétons. Dans un premier temps, ces études sont principalement axées sur le centre du village et la zone des écoles. En voici les grandes lignes:

La Rue du Stade

Le Conseil communal constate avec plaisir que les aménagements consentis à la Rue du Stade fonctionnent généralement bien, voire même très bien. La priorité de droite, le confort des piétons et l'utilisation des trottoirs pour croiser cohabitent ici en parfaite harmonie. Cet exemple doit constituer une source d'inspiration fiable.

La zone des écoles

Diverses mesures ont d'ores et déjà été décidées ou doivent encore être officialisées pour renforcer la sécurité de la Place des Ecoles, comme par exemples:

- Mettre en place un feu clignotant aux heures de grande affluence pour attirer l'attention des usagers de la route et les inciter à rouler moins vite
- Trouver des solutions pour diminuer quelque peu la vitesse tout en s'efforçant de préserver la fluidité du trafic
- Déplacer l'arrêt de bus du Maréchal en face de l'arrêt Sion-Sierre vers la ludothèque afin de concentrer le flux d'écouliers et pour les futures grandes manifestations à la salle polyvalente
- Revoir intégralement la gestion des places de parc avec la mise en place de certaines restrictions et mesures de contrôle. A terme, cette



Le Conseil communal et la commission ad hoc étudient actuellement des solutions pour améliorer la mobilité douce et la sécurité.

dernière action s'appliquera d'ailleurs sur l'ensemble du territoire communal.

Les zones 30 km/heure

Les instances communales reçoivent régulièrement des demandes pour multiplier les zones limitées à 30 km/heure. Ces sollicitations ont incité nos autorités à réfléchir à un concept généralisé en assemblant dans un premier temps toutes les pièces du puzzle. Des décisions seront ensuite prises en toutes connaissances de causes. Tant il est vrai que la création de ces zones comporte quelques inconvénients comme les nuisances sonores liées aux freinages et aux accélérations des automobilistes, ainsi que des compli-

cations pour le déblaiement de la neige. Il est important de savoir que dans une zone 30 km/heure, le piéton n'est pas prioritaire et que celle-ci ne doit pas constituer une déresponsabilisation des parents vis-à-vis des enfants. La commission est donc en train de dresser l'inventaire des routes où ces zones seraient envisageables en tenant compte des paramètres incitant la mise en place de telles mesures, par exemples: statistiques d'accidents survenus, nombre d'habitations, largeur de la route, visibilité, etc.

Le Conseil communal tiendra informée la population lors d'un prochain bulletin ou lors d'une prochaine assemblée primaire du suivi de ces dossiers.

Le projet de réaménagement de la Place du Nézot est en cours depuis quelques mois déjà. Il sera présenté ultérieurement lors d'une prochaine assemblée primaire. L'idée est de revoir intégralement la Place du Nézot et ses alentours et plus particulièrement les places de parking, le jardin public, l'évacuation des déchets et la Rue Centrale. Ces mesures devraient faciliter l'accès aux infrastructures, améliorer la mobilité et les rencontres, et surtout inciter les automobilistes à rouler plus prudemment. Pour modérer le trafic au centre du village, nous étudions la possibilité de peindre une structure préventive à même la route. Cette idée pourrait, cas échéant, faire des émules sur d'autres portions de routes (écoles, Pramagnon, etc.).